



BREXIT ?

VOIR – COMPRENDRE – ANTICIPER



FINADOC ACTIONNAL

www.finadoc.com

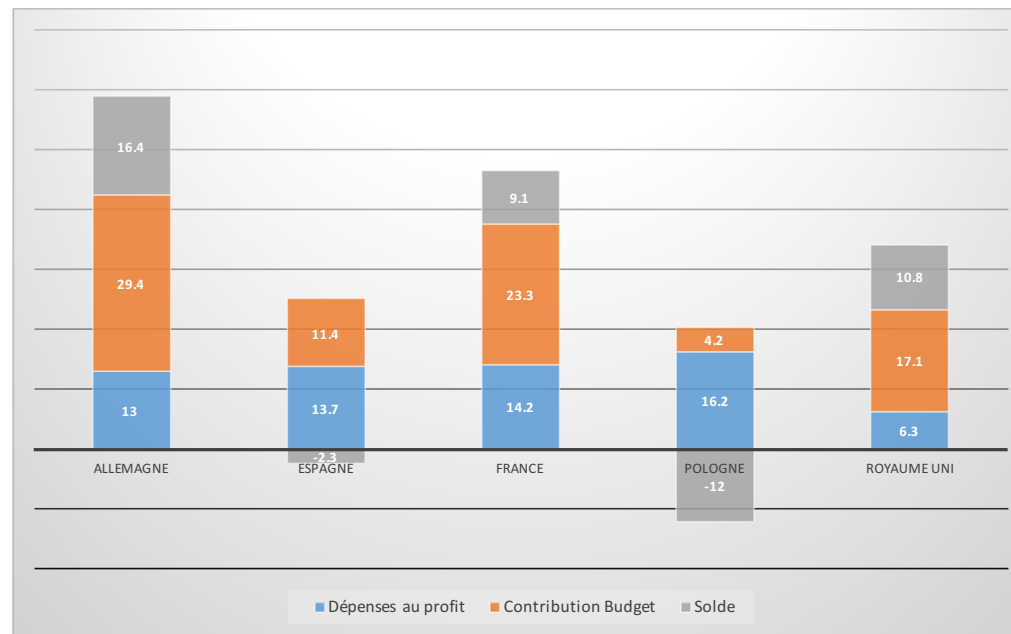
Gouvernance européenne

- ❑ Comme toute construction, l'édifice ne résiste qu'après des tests ou épreuves contrariantes.
- ❑ La crise de 2008-2009 a été gérée essentiellement par les politiques et les banques centrales.
- ❑ La crise de 2011, celle de l'endettement et de la Grèce, a mis en relief les dissensions européennes (et notamment allemandes, mais pas uniquement) sur le pouvoir de la BCE, l'Allemagne refusant les euro-obligations et les plans d'injection de liquidités... qui se sont avérés 5 ans après (a priori) nécessaires pour relancer le crédit donc la croissance (c'est la théorie, nous verrons les résultats dans les deux ou trois ans à venir).
- ❑ Le sujet grec (**Grexit**) l'an passé (juin/juillet 2015) a mis à mal pour une seconde fois l'unité européenne. La situation, oubliée depuis, fut très tendue.
- ❑ Les récentes **négociations avec David Cameron** se sont plutôt bien déroulées ces dernières semaines, mais ne sont intervenues qu'après la décision de recourir à un référendum sur le maintien ou non du Royaume-Uni au sein de l'UE. La date a été fixée le 23 juin 2016.
- ❑ Le peuple est amené à se prononcer. Aura-t-il raison ? Parti pris ici que nous prenons de penser que c'est **un impératif d'avoir une Europe unie**.

En quelques chiffres



Budget toujours équilibré de 150 Mds € environ.
50% dédié à la croissance durable, 43% dans la gestion des ressources naturelles. Les dépenses de fonctionnement sont de 5% environ.



Un solde négatif représente un excédent au profit du pays concerné et inversement. Globalement les grands pays contribuent pour les pays de l'Est et du Sud.

Conséquences côté UK

- L'industrie financière britannique, 2.2 millions de personnes, dont 2/3 hors de Londres, représente 11.8% du PIB du Royaume-Uni. 250 banques présentes à Londres, plus qu'à Paris, Francfort ou même New York.
- Si un Etat sortait de l'UE, le délai effectif de deux ans pourrait être prorogé par un accord unanime des autres membres. Dans les deux cas, il serait envisagé une transition sur de nombreux sujets pour éviter des ruptures trop fortes.
- Une sortie de l'Europe aurait des conséquences négatives importantes, au-delà même de l'économie de la contribution du Royaume Uni au budget européen.
 - De nombreuses banques et sociétés de gestion quitteraient le territoire britannique pour continuer de bénéficier des accords de commercialisation, et continuer ainsi la vente de leurs biens et produits financiers.
 - Craintes d'un protectionnisme européen anti-britannique et des barrières douanières revues à la hausse.
 - Relations internes compliquées au Royaume-Uni, avec des écossais ne souhaitant pas sortir de l'Europe.
 - Coûts d'accès à l'Europe élevé : 100 € par tête actuellement pour la Norvège, 180 € pour le UK. La Suisse paie annuellement 439 M€ au budget européen pour avoir accès à son marché des 28 états membres.
 - Perte des agréments et accords multi-latéraux conclus avec d'autres zones internationales.
 - Perte de la libre circulation des travailleurs.
 - Implications sur les payes et rémunérations (le pays est très internationalisé)
 - Restrictions sur les transferts de données.
 - Perte d'influence au niveau mondial.
 - Chômage accru et perte de PIB entre 1 et 2%.

Conséquences côté Europe

- Le choix britannique serait (très) lourd de conséquences :
 - **Perte de crédibilité** de l'Europe en terme de gouvernance.
 - Le budget (2013) de 150 Mds € diminuerait de 17 Mds € environ en entrée et s'allègerait de 6 Mds € en dépenses. Même si la masse des fonctionnaires européen est limité à 5% du budget, la **perte nette pour l'Europe serait de 11 Mds €**.
 - Perturbations sur les **taux de change**, avec un euro qui serait affaibli contre les principales devises (ce qui est négatif pour les importations, et bien sûr positif pour les exportateurs).
 - Craintes que d'autres états ne sortent (ou ne soient « sortis ») par un **effet de contagion**. Rappelons les velléités catalanes d'indépendance.
 - Les fédéralismes belge, allemand, suisse ou américain sont plus matures qu'une Europe à 27, 28 ou même 20 membres. **L'Europe serait attaquée sur sa stabilité**, reflétée dans ses primes de risque sur les taux d'intérêt (même si le Royaume-Uni est hors zone euro).
 - **Difficultés accrues pour les exportateurs** vers le UK. Selon Global Council UK, les pays les plus touchés seraient l'Irlande, les Pays-Bas et Chypre, puis ensuite le Portugal, la Grèce. La France serait moins touchée que l'Allemagne.
 - **La perte de PIB en UK** aurait des répercussions sur **les marchés actions et obligataires** au niveau européen voire mondial, l'Europe étant dans une phase déjà suffisamment atone de croissance économique.

Le 23 juin...

- Cameron a appelé à dire OUI à l'Europe, et le maire de Londres (Boris Johnson), influent s'il en est, a clairement soutenu le NON.
- De nombreux professionnels britanniques de la finance et de l'économie ont publié des notes claires sur les conséquences négatives d'une sortie de l'Europe.
- La démocratie parlementaire, la plus vieille du monde, sera le 23 juin celle des électeurs et non du Parlement. Mi-février, selon un sondage (il y en aura beaucoup) 45% des britanniques sont favorables à une sortie de l'UE alors que 36% disent vouloir y rester. Mais après l'accord de Cameron avec l'Europe, les partisans du maintien sont 48% et ceux de la sortie du Royaume-Uni 33%.
- Les enjeux pour les britanniques sont différents ce que nous pouvons penser en France ou à Bruxelles. La situation économique de la Grande Bretagne est meilleure que dans la zone euro. Avec un taux de chômage à 5%, moitié moins qu'en France et une croissance économique à 2,2% doublement supérieure à la croissance française, on comprend bien que les britanniques ne peuvent pas avoir une image très positive de l'Europe.
- Juin 2015, la Grèce, petit pays a fait chahuter les marchés financiers (crainte d'un Grexit et des implications sur sa dette). Juin 2016, Le Royaume-Uni se porte bien (relativement car il reste endetté) et pourrait peser sur la gouvernance et la crédibilité du projet européen.



Finances des dirigeants – Gestion de fortune – Services financiers

- Bureaux : 270 Bd Clémenceau 59700 Marcq en Baroeul
- FINADOC est une marque de COSALE, SAS au capital de 30 000 euros. RCS 513 969 642
- TEL : 03 66 72 10 81 - 06 01 99 20 51 MAIL : f.almaleh@finadoc.com
WEB : www.finadoc.com
- Conseiller en Investissements Financiers n° D01 1865, membre de la CNCIF, Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers, 22 rue Longchamp, 75016 Paris, association agréée AMF.
- Courtier et co-courtier en assurances (vie, prévoyance, biens et personnes).
- ORIAS n° 11 062 831 (www.orias.fr) sous le contrôle de l'autorité de contrôle prudentiel (61 Rue Taibout, Paris)
- Responsabilité civile professionnelle : Covea